



Dossier de presse

Annecy, le 17 février 2020

Bilan 2019 du comité opérationnel départemental de lutte anti-fraude (CODAF)



Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

[@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00

Le CODAF : un outil de coopération au service de la lutte anti-fraude

Le comité opérationnel départemental de lutte anti-fraude, réunit, sous la co-présidence du préfet de département et du procureur de la République près le tribunal judiciaire du chef-lieu de département, les services de l'Etat (police, gendarmerie, administrations préfectorale, fiscale, douanière et du travail) et les organismes locaux de protection sociale (Pôle emploi, URSSAF, caisses d'allocations familiales, d'assurance maladie et de retraite, la MSA), afin d'apporter une réponse globale et concertée aux phénomènes de fraudes, qu'ils concernent les prélèvements obligatoires ou les prestations sociales.

Leur mission est d'améliorer la connaissance réciproque entre les services, d'organiser des opérations conjointes et des échanges de renseignements, de proposer des formations et de partager les expériences afin d'améliorer l'efficacité de la lutte contre toutes les fraudes.

Le CODAF réunit :

Les services de l'État	Les organismes locaux de protection sociale et le conseil départemental pour le RSA
Parquet	Pôle Emploi
Police	Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF)
Gendarmerie	Caisses d'allocations familiales (CAF)
PAF	La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
Direction générale des finances publiques (DGFIP)	Les Associations pour la gestion du régime de Garantie des créances des Salariés (AGS)
Douanes	La caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)
Unité départementale de la Haute-Savoie de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRRECTE)	Le conseil départemental de la Haute-Savoie
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) - service transport et véhicule.	Le Conseil national des activités privées de sécurité
Direction départementale de la protection des populations (DDPP)	
Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS)	

Le CODAF vise à :

- améliorer la connaissance réciproque entre les services
- organiser des opérations de contrôle conjointes
- proposer des formations et partager les expériences afin d'améliorer l'efficacité de la lutte contre toutes les fraudes

Ce comité permet d'apporter une **réponse globale et concertée aux phénomènes de fraude**, qu'ils concernent les prélèvements obligatoires ou les prestations sociales. Il est un outil performant de lutte contre les diverses formes de fraudes.

En 2019, l'activité du CODAF de Haute-Savoie s'est concentrée sur :

- le contrôle dans les établissements de type hôtellerie, commerce et restauration
- le travail illégal
- l'emploi d'étrangers sans titre
- les fraudes aux faux statuts (faux gérants ou faux autoentrepreneurs, faux bénévoles, faux stagiaires, détournement du régime d'intermittent...)

La stratégie nationale de lutte contre la fraude et le travail illégal cible de manière particulière certaines activités : le BTP, les transports, le transport public particulier de personnes, le travail temporaire, l'agriculture et la forêt, le gardiennage et la sécurité, les industries agroalimentaires des viandes, les activités événementielles (foires, salons, spectacles), les plateformes numériques.

Les axes de contrôle pour 2019 ont été définis selon ces plans tout en prenant en compte les spécificités du département (activité touristique saisonnière, flux important d'entreprises étrangères intervenant dans le cadre de prestations de service, contrôles des chantiers).

Les principales catégories de fraudes

Fraudes à l'état civil	Le fraudeur dissimule son identité, la composition réelle de sa famille, sa véritable nationalité, ses liens de parenté ou sa situation maritale.
Fraudes à la résidence	La résidence déclarée en France ou à l'étranger est fictive
Fraudes au logement	Les bailleurs ou les locataires dissimulent la réalité de la situation du logement
Falsifications de justificatif de droits ou obtention frauduleuse de droits	Le fraudeur présente ou se fait délivrer des attestations falsifiées, prêtées ou volées.
Fraudes à l'activité	L'activité économique est dissimulée ou sous-estimée et les règles de déclaration non respectées.
Fraudes des professionnels de santé	Les règles de facturation de l'assurance maladie ne sont pas respectées, que l'activité médicale soit réelle ou fictive.
Fraudes aux ressources	Les ressources sont surévaluées pour augmenter les droits afférents ou sous-évaluées pour maximiser les allocations et diminuer les impôts.
Fraudes aux marchandises	Le fraudeur élude les impôts directs ou indirects sur les marchandises
Fraudes économiques	La fraude sur la réalité ou le niveau de l'activité, essentiellement en matière d'impôts directs et indirects.

Chiffres 2019 de la lutte contre la fraude en Haute-Savoie

Les contrôles menés par le CODAF depuis trois ans :

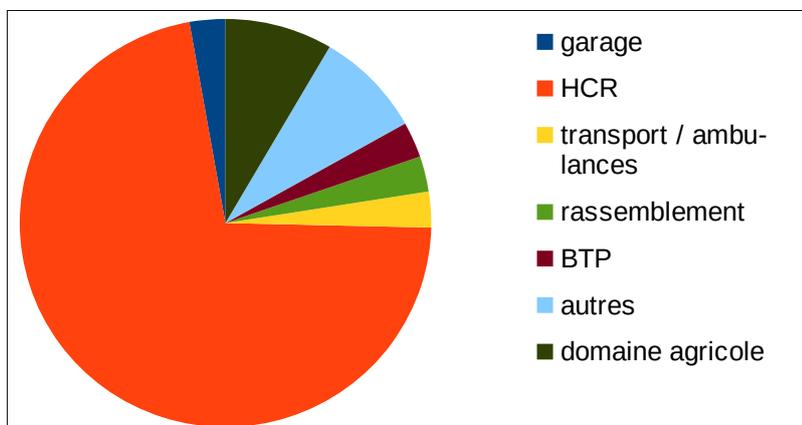
	2015	2016	2017	2018	2019
Contrôles conjoints	50	64	62	61	71

Ils sont menés sur tout le département.

Les domaines d'activités les plus concernés par actions de contrôle sont :

- les hôtels, commerces et restaurants
- entreprises du BTP et les chantiers en cours
- les garages, les transports de personnes

Répartition par secteur d'activité des contrôles



→ Sur les 71 actions menées, 53 actions ont donné lieu à des suites : PV pour travail illégal, fermeture d'établissements, saisies de marchandises, enquêtes en cours

Lutte contre le travail illégal

La lutte contre le travail illégal associe :

- les trois parquets du département
- la gendarmerie nationale
- la police nationale
- la MSA
- les services fiscaux
- les douanes
- l'URSSAF

- l'inspection du travail (Direccte)
- la DREAL
- la DDPP

La lutte contre le travail illégal recherche les absences ou dissimulations de déclarations aux organismes sociaux, la dissimulation de résultats financiers, l'instauration d'une relation de travail dépourvue de sécurité, de protection et de droits pour le salarié.

→ 2019 : 54 PV dressés pour travail illégal dans le cadre des 71 actions CODAF réalisées

→ URSSAF : montants 2019 de redressements Lutte contre le Travail illégal : 4 083 856 € (contre 1 040 282 en 2018).

La lutte contre la fraude aux prestations sociales

L'activité du CODAF sur le plan de la fraude aux prestations sociales se caractérise principalement par l'échange d'informations entre :

- Pôle Emploi
- la CAF
- la CPAM
- la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)
- le conseil départemental (pour le RSA)
- les AGS (régime de garantie des créances de salariés)

En 2019, dans le cadre d'un échange d'informations entre les intervenants, le bilan (contrôles CODAF + hors CODAF) pour la CAF, Pôle emploi et la CPAM est le suivant :

CAF :

- 248 dossiers qualifiés de fraude
- Préjudice total : 1 705 432€ (1 694 183€ en 2018)

Pôle emploi :

- 306 affaires qualifiées de frauduleuses
- Préjudice subi : 3 713 008 euros
- Préjudice évité : 1 845 109 euros
- 145 affaires correspondent à une fraude transfrontalière suisse (3.4 millions)

CPAM :

- 347 fraudes détectées
- Préjudice subi : 1 625 000 €
- Préjudice évité : 417 000 €

Les objectifs pour 2020

La collaboration entre les membres du CODAF et l'intensification des échanges d'informations sera poursuivie en 2020.

- les axes de contrôle sont définis en tenant compte des spécificités du département : saison été /

hiver notamment dans l'hôtellerie, la restauration et le commerce ;

- des actions seront reconduites dans les secteurs identifiés (BTP, hôtellerie-café restaurant, agriculture, commerces, activités de service, transports, déménagement, nettoyage, gardiennage...)

- les sanctions administratives (fermetures d'établissements pour travail illégal) et financières, mises en oeuvre en 2020, seront pérennisées.